



# DoC'ActuS

Bulletin d'information du centre de documentation en santé au travail en Limousin

**N°84, Janvier 2015**

**Rappels des textes réglementaires [JORF, JOUE, norme, ...] : page 2**

**Les brèves : page 5**

**Rapports et études : page 8**

**Sur le Web : page 9**

**Les chiffres en plus : page 9**

**Actes congrès, colloques : page 10**

**La boîte à outils : page 10**

**Humour : page 12**



## Extraits du Journal Officiel de la République Française

[Arrêté du 4 novembre 2014](#) modifiant l'arrêté du 26 décembre 2012 **relatif à la formation des coordonnateurs en matière de sécurité et protection de la santé et à celle des formateurs de coordonnateurs** ainsi qu'aux garanties minimales que doivent présenter les organismes en charge de ces formations dans le cadre de la procédure d'accréditation-certification

[Arrêté du 13 novembre 2014](#) portant extension de deux accords et d'un avenant à un accord conclu dans le cadre de la **convention collective nationale des services de santé au travail interentreprises** (n° 897).

[Arrêté du 2 décembre 2014](#) modifiant l'arrêté du 29 mai 2009 relatif **aux transports de marchandises dangereuses par voies terrestres** (dit « arrêté TMD »).

[Arrêté du 1er décembre 2014](#) **modifiant et complétant la liste des établissements de fabrication, flocage et calorifugeage à l'amiante** susceptibles d'ouvrir droit à l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante.

[Arrêté du 8 décembre 2014](#) fixant les dispositions prises pour l'application des articles R. 111-19-7 à R. 111-19-11 du code de la construction et de l'habitation et de l'article 14 du décret n° 2006-555 **relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public.**

[Arrêté du 10 décembre 2014](#) modifiant l'arrêté du 18 novembre 2004 modifié relatif **aux travaux de sécurité à réaliser dans les installations d'ascenseurs.**

[LOI n° 2014-1545 du 20 décembre 2014](#) relative à la **simplification de la vie des entreprises** et portant diverses dispositions de simplification et de clarification du droit et des procédures administratives (1).

[Arrêté du 24 décembre 2014](#) modifiant l'arrêté du 17 octobre 1995 relatif à la **tarification des risques d'accidents du travail et des maladies professionnelles** et fixant les tarifs des cotisations d'accidents du travail et des maladies professionnelles des activités professionnelles relevant du régime général de la sécurité sociale pour 2015.

## Extraits du Journal Officiel de l'Union Européenne

[RÈGLEMENT \(UE\) No 1297/2014 DE LA COMMISSION du 5 décembre 2014](#) modifiant, aux fins de son adaptation au progrès technique et scientifique, le règlement (CE) no 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la **classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.**

[Règlement d'exécution \(UE\) n° 1334/2014 de la Commission du 16 décembre 2014](#) portant approbation de la **substance active gamma-cyhalothrine**, conformément au règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques, modifiant l'annexe du règlement d'exécution (UE) n° 540/2011 et autorisant les États membres à prolonger les autorisations provisoires accordées pour cette substance active (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE).

[Rectificatif au règlement délégué \(UE\) no 1078/2014 de la Commission du 7 août 2014](#) modifiant l'annexe I du règlement (UE) no 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les **exportations et importations de produits chimiques dangereux** (JO L 297 du 15.10.2014).

[Rectificatif au règlement \(UE\) no 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012](#) concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des **produits biocides.**

## Jurisprudence

**Le cancer d'un docker reconnu comme maladie professionnelle par la justice.** Un tribunal nantais a établi le lien entre l'exposition à des poussières et produits toxiques et la pathologie d'un homme décédé en 2011. Cette décision pourrait faire jurisprudence. [Libération.fr](http://liberation.fr), le 09/12/2014.

## Circulaires

**Maintenance et vérification des équipements de travail mobiles et fixes :** Utilisation de plate-forme de travail en encorbellement sur chantier : précisions sur le contenu des vérifications.

Dans une [circulaire du 19 novembre 2014](#), la Direction générale du travail (DGT) apporte des précisions sur le contenu des vérifications obligatoires applicables aux plates-formes de travail en encorbellement (PTE) sur chantier. En effet, si les PTE sont soumises aux dispositions prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 relatif aux vérifications des échafaudages, elles présentent des spécificités quant aux modalités de mise en œuvre des vérifications réglementaire ainsi qu'au contenu des examens réalisés lors de ces vérifications. *JDE*, le 02/12/2014.

**Vaccination contre la grippe saisonnière dans les établissements de santé et les établissements médico-sociaux :** Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes - 17/11/2014 - 6 pages. [Télécharger la circulaire N° DGS/RI1/DGOS/DGCS/2014/316 du 17/11/2014](#) - NOR : AFSP1426907C

## Normes

**NF ISO 2631-2 (2014-12-05) :** Vibrations et chocs mécaniques - Évaluation de l'exposition des individus à des vibrations globales du corps - Partie 2 : vibrations dans les bâtiments (1 Hz à 80 Hz) *Notice norme NF ISO 2631-2 (2014-12-05)*. [*NDLR : me demander*].

**XP ISO/TS 12901-1 (2014-12-03) :** Nanotechnologies - Gestion du risque professionnel relatif aux nanomatériaux manufacturés - Partie 1 : principes et approches. *Notice norme XP ISO/TS 12901*. [*NDLR : me demander*].

**Publication de listes de normes harmonisées.** Equipements de travail, chantiers et lieux de travail : 12/12/2014. Ont été publiées au JOUE du 12 décembre 2014 les listes des titres et références des normes harmonisées concernant la mise en œuvre des directives suivantes :

- 95/16/CE du 29 juin 1995 relative aux **ascenseurs** ;
- 94/9/CE du 23 mars 1994 relative **aux appareils et systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles** ;
- 89/686/CEE du 21 décembre 1989 **relative aux équipements de protection individuelle**.

► [Communication de la Commission 2014/C445/01](#) : JOUE n° C 445, 12 déc. 2014

► [Communication de la Commission 2014/C445/02](#) : JOUE n° C445, 12 déc. 2014

► [Communication de la Commission 2014/C445/03](#) : JOUE n° C 445, 12 déc. 2014

**La norme est-elle obligatoire ?** Le mot « norme » a plusieurs acceptions. Il renvoie tantôt à la réglementation tantôt à un document de référence construit sur la base du consensus. Certains de ces documents sont d'application obligatoire, d'autres d'application volontaire : comment s'y retrouver ? AFNOR - 04/12/2014. [En savoir plus](#)

**L'AFNOR se penche sur la prévention des TMS :** Afin de protéger les salariés des troubles musculo-squelettiques, l'AFNOR vient d'élaborer un projet de norme PR NF X 35-119 ayant pour objectif de réduire les effets physiques des activités répétitives des membres supérieurs. Ce projet de norme est soumis à avis jusqu'au 12 janvier 2015. **Cette norme d'application volontaire devrait être publiée en mai 2015.** Elle constituera un document d'aide efficace pour les préventeurs, ergonomes et employeurs souhaitant s'engager dans une démarche de prévention des TMS.

**Un collectif de parlementaires veut faire reconnaître le "burn out" comme maladie professionnelle** : Un député attirait l'attention du ministre du travail « sur l'augmentation importante des cas de burn out et ses effets sur le système de l'assurance-maladie ». « Estimant qu'il n'est pas normal que les effets de la pression économique, comptabilisés en congés maladie, pèsent sur le système de l'assurance maladie alors que la responsabilité de l'employeur est seule en cause », le député a donc demandé « quelles mesures le Gouvernement prévoit de prendre pour que soient prises en compte, par la branche maladies professionnelles - accidents du travail, les affections dont il est dûment constaté qu'elles sont imputables aux relations de travail, c'est-à-dire à l'employeur ». Editions Législatives - 08/12/2014. [Lire la question n°785](#) - Assemblée Nationale du 25/11/2014

## Les brèves :

**Cinq idées reçues sur la santé au travail :** Soyons réaliste. Aujourd'hui, l'enjeu de l'amélioration de la qualité de vie au travail est essentiellement d'ordre économique. De nombreuses études ayant prouvé que des salariés en bonne santé contribuent à assurer la rentabilité et la pérennité de l'entreprise. Stress, salaire, rentabilité, bonheur, présentisme... En matière de santé du travail, certaines idées reçues ont la vie dure. [Lexpress.fr](http://Lexpress.fr), le 24/11/2014.

**Médecin du travail, médecin du patron ? :** Employeur, salariés, administration... Le médecin du travail est à la croisée d'une multitude d'acteurs aux exigences différentes, parfois même contradictoires. Dans ce cadre, comment garantir son indépendance, clé de voûte de son métier ? [business.lesechos.fr](http://business.lesechos.fr), le 27/11/2014.

**Des médecins du travail appellent à une reconnaissance du burn-out comme maladie professionnelle :** "Nous enregistrons l'augmentation constante de ces cas d'effondrements soudains de personnes arrivées au bout de leurs ressources et de leur capacité de résistance [...]. Nous constatons que le travail constitue la principale cause de cet épuisement", écrit "un groupe de médecins du travail de Touraine". Ils demandent à ce que l'épuisement professionnel soit reconnu au tableau des maladies professionnelles. "Cette démarche n'est ni syndicale ni politique ; elle est spécifique aux médecins du travail et aux psychologues du travail", est-il précisé. Selon eux, une telle reconnaissance permettra notamment "une meilleure prévention primaire", couplée à "une aide en terme de prise en charge financière et curative des victimes". Ce serait "une mesure de justice socio-professionnelle". Le 28 novembre, l'appel avait recueilli près de 70 signatures en 8 jours. Actuel-HSE le 01/12/2015.

**A écouter également sur France Culture, dans l'excellente émission « C'est mon boulot »** animé par Philippe Duport vendredi 28 novembre 2014

**L'INSERM a mis à jour son dossier sur les addictions :** Les addictions les plus répandues concernent le **tabac (nicotine)** et l'**alcool**. Viennent ensuite le **cannabis** et, loin derrière, les **opiacés (héroïne, morphine)**, la **cocaïne**, les **amphétamines et dérivés de synthèse**. Il existe également des addictions liées à des

activités (et non à des substances), comme les **jeux d'argent**, les **jeux vidéo**, le **sexe** ou encore les **achats compulsifs**. [Inserm](http://Inserm), décembre 2014.

**Les cas de gale se multiplient chez les fonctionnaires territoriaux :** La gale est en recrudescence partout en France. Assistants sociaux, Atsem, éducateurs spécialisés, personnel d'entretien des locaux : de nombreux agents territoriaux y sont exposés et la contractent. C'est le constat dressé par les médecins du travail. Bien que cette maladie soit bénigne, elle suscite nombre de fantasmes. Mise au point dans l'article paru dans [lagazettedescommunes.com](http://lagazettedescommunes.com), le 01/12/2014.

**Santé au travail :** Le syndicat Général des Médecins du Travail et des Professionnels des Services de Santé au Travail a rédigé un communiqué de presse le 02/12/2014. La CFE CGC s'indigne de la proposition de la loi Macron qui prévoit de faire évoluer la médecine du travail par voie d'ordonnance en instaurant des dispositions sur les notions d'aptitude et d'inaptitude ainsi que sur l'organisation des services de santé au travail. [Lire le communiqué de presse.](#)

**Simplification/ aptitude / réforme :** Le Pr Sophie FANTONI (professeur de médecine du travail et docteur en droit à l'Université Lille2) a publié sur le site de l'ISTNF, deux articles intéressants *AIMT*, le 03/12/2014 :

- [Le système de santé pourrait-il exister sans \(in\)aptitude ?](#)
- [Que deviendrait la faute inexcusable sans aptitude à l'embauche ?](#)

**Le burn-out comme maladie professionnelle ?** Face à l'accroissement du nombre de victimes de syndromes d'épuisement professionnel des médecins du travail de Touraine appellent leurs confrères à signer un appel pour que le Burn Out soit reconnu au tableau des maladies professionnelles. Cette démarche est expliquée sur un site dédié par Bernard Morat, médecin du travail à Tours. L'auteur y précise que cette action n'est ni syndicale ni politique. [istnf.fr](http://istnf.fr), le 05/12/2014. [Lisez l'information sur le site appelmedecins-burnout.fr](#)

**Mesdames, Messieurs les décideurs... Sachez RAISON garder !!!** : L'éditorial de Paul FRIMAT, Président de l'Institut de santé au travail du nord de la France. *istnf.fr* le 09/12/2014  
[Téléchargez l'éditorial de Paul Frimat](#)

**Santé au travail : "La démographie médicale va poser problème"**. Suivant 270.000 salariés en Gironde, l'AHI 33, service de santé au travail en Gironde, fête cette année ses 70 ans. L'association constate une dégradation globale des conditions d'exercice dans les entreprises depuis quelques années. Son directeur général, Daniel Rindel, s'inquiète également de la démographie médicale.  
[Latribune.fr](#), le 10/12/2014.

**Les enjeux du classement en "maladie professionnelle"** On parle beaucoup de maladies professionnelles ces derniers jours : un docker dont le cancer est finalement reconnu comme telle. Des médecins du travail et des députés qui veulent que le burn out soit désormais classé comme maladie professionnelle. Quel est l'enjeu de ce classement ? [Ecouter l'émission de Philippe Duport, c'est mon boulot sur France Info](#) le 10/12/2014.

**COCT, COCT, COCT, Orientations retenues par le groupe permanent d'orientation du COCT pour le troisième Plan Santé au Travail (PST3)** Le groupe gouvernance a souhaité un plan de santé au travail stratégique, souple et fédérateur, un plan qui soit l'expression et l'instrument d'une volonté politique et, autant que possible, d'une ambition partagée entre l'Etat, la sécurité sociale et les partenaires sociaux. Il s'agit donc de proposer ici des orientations de fond pour les cinq ans à venir, un PST fondé sur un souci d'appropriation des enjeux de santé salariés, et d'implication des acteurs économiques et sociaux au-delà des seuls spécialistes. [Consulter le document](#), 09/12/2014.

**A ne pas oublier! Evolution du DUER à compter du 1er janvier 2015.** Le [décret \(n°2014-1158\)](#) du 9 octobre 2014 renforce, à compter du 1er janvier 2015, **l'articulation entre les fiches de prévention des expositions et le document unique d'évaluation des risques (DUER)**, dont il précise également le contenu. L'article R4121-1-1 du Code du travail prévoit que l'employeur consigne, en annexe du DUER les données collectives utiles à l'évaluation des expositions

individuelles aux facteurs de risques, notamment à partir de l'identification de situations types d'exposition, de plus il doit indiquer la proportion de salariés exposés aux facteurs de risques professionnels.

**HAS, recommandation de bonne pratique - Arrêt de la consommation de tabac, du dépistage individuel au maintien de l'abstinence en premier recours** : Cette recommandation fait le point sur les méthodes de sevrage tabagique efficaces ainsi que sur la cigarette électronique. Elle se présente sous la forme d'un guide et d'outils pratiques pour aider les professionnels de santé à suivre et accompagner leurs patients fumeurs. HAS - 10/2014 - 59 pages. [Télécharger la recommandation](#)

**INFOGRAPHIE. Les multiples visages de la pénibilité au travail.** Bruit et charges lourdes pour les ouvriers de la construction, froid et chaleur chez les agriculteurs, travail de nuit dans les transports... Huit millions de salariés exécutent des tâches pénibles. Les jeunes sont les plus touchés. [Lexpress.fr](#), le 15/12/2014.

**Une employée d'Amazon raconte «la peur organisée»** : Une intérimaire du géant de la vente en ligne raconte les conditions de travail dans le site de Montélimar. [Liberation.fr](#), le 16/12/2014.

**« Si tu travailles pas bien, tu seras médecin du travail à Limoges »** : Je viens de lire un tweet...Quand je faisais des conférences d'internat, j'ai dû dire des conneries de ce niveau. A posteriori, je m'en mords les doigts et j'aurai mieux fait de réfléchir un peu. Il fallait motiver les troupes mais que cet argument est ridicule et vexant. Lire le billet d'un médecin sur son blog. [Perruche d'automne](#), le 17/12/2014.

**Conception des lieux de travail - Aider l'employeur à aménager les postes de travail pour les travailleurs handicapés : les préconisations d'un rapport parlementaire.** Dans un rapport présenté au Première ministre en novembre 2014, une députée explore les pistes de réformes qui permettraient de dynamiser l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire, en aménageant les postes de travail et en accompagnant les personnes concernées. Elle préconise notamment de renforcer le rôle du CHSCT et de la médecine du travail. Elle propose également que les organismes spécialisés dans le handicap puissent

aider l'employeur à financer une prestation d'étude de faisabilité qui donnerait un contenu concret à la notion d'aménagement raisonnable du poste de travail. *Actu-environnement* le 19/12/2014.

[Lire le rapport.](#)

**REACH : la liste candidate accueille 6 nouvelles substances SVHC.** L'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) a ajouté, le 17 décembre 2014, six nouvelles substances extrêmement préoccupantes (SVHC) sur la liste candidate. Cette dernière contient désormais 161 substances.

**Les nouvelles substances sont les suivantes :**

- cadmium fluoride
- sulfate de cadmium
- 2-benzotriazol-2-yl-4,6-di-tert-butylphenol (UV-320)
- 2-(2H-benzotriazol-2-yl)-4,6-ditertpentylphenol (UV-328)
- 2-ethylhexyl 10-ethyl-4,4-dioctyl-7-oxo-8-oxa-3,5-dithia-4-stannatetradecanoate (DOTE) :
- réaction de masse du 2-ethylhexyl 10-ethyl-4,4-dioctyl-7-oxo-8-oxa-3,5-dithia-4-stannatetradecanoate and 2-ethylhexyl 10-ethyl-4-[[2-[(2-ethylhexyl)oxy]-2-oxoethyl]thio]-4-octyl-7-oxo-8-oxa-3,5-dithia-4-stannatetradecanoate

[Lire le communiqué de l'ECHA](#) [ine inegliche ine ze texte].

**La rédaction du document unique "prend du galon"** Commençons par rappeler que l'obligation générale de sécurité trouve sa source dans le Code du travail qui énonce que l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

[Lesechos.fr](#), le 22/12/2014.

**Burn-out : Malades de leur travail, les curés ont un sacré blues.** C'était il y a pile onze ans. Le 25 décembre 2003, jour de Noël, l'abbé J-M. de T. termine la rédaction de sa lettre d'adieu. Après huit jours de descente aux enfers, sa décision est prise : il va se suicider au volant de sa voiture....[lalibre.be](#), le 23/12/2014.

## **Fonction publique : Recommandations pour améliorer l'organisation de la médecine de prévention dans les trois fonctions publique.**

En décembre 2014, la documentation française a mis en ligne un rapport sur la médecine de prévention dans les trois fonctions publiques. Ce bilan fait apparaître un déficit quant à la connaissance de l'existant pour l'ensemble des fonctions publiques ainsi que la nécessité de procéder à une refonte des organisations et des missions de la médecine de prévention. Les situations sont toutefois contrastées. La fonction publique d'état connaît la situation la plus préoccupante. Il est également souligné que la fonction publique territoriale dispose d'une mutualisation des moyens via les centres de gestion qui proposent pour la plupart une offre de service en médecine de prévention. Cette offre ne permet pas néanmoins de couvrir les agents de toutes les collectivités locales. 23 recommandations sont également formulées.

[Rapport de l'Inspection générale de l'administration, de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'Inspection générale des affaires sociales, "La médecine de prévention dans les trois fonctions publiques", décembre 2014.](#) *Actu-environnement*, 24/12/2014.

## **INVS /veille sanitaire et épidémiologique :**

- Bulletins de veille sanitaire : **Région Limousin.** n°32 - Décembre 2014 - [Surveillance des cas groupés d'infections respiratoires aiguës et de gastro-entérites aiguës dans les établissements hébergeant des personnes âgées en Limousin, saison hivernale 2013-2014.](#)
- Point épidémiologique **Région Limousin** - Les derniers points : [Surveillance sanitaire en région Limousin. Point épidémiologique au 5 décembre 2014.](#)
- Point épidémiologique, **région Aquitaine** : Le dernier point : [Surveillance sanitaire en région Aquitaine. Point épidémiologique au 4 décembre 2014.](#)

## Rapports et études :

**Étude Anact. Femmes-hommes : quelles différences d'exposition aux risques psychosociaux ? Quels impacts sur la santé ?** Cette étude est intitulée : « Les facteurs psychosociaux de risques au travail et la santé : une approche par genre des données statistiques nationales ». Elle est destinée aux employeurs, mais aussi aux préventeurs et médecins du travail. Ils trouveront dans cette étude, des points de repère pour répondre à certaines interrogations quant à l'analyse et à l'interprétation des données en santé et sécurité au travail. Cette étude peut également intéresser les chercheurs travaillant sur le sujet. [Anact](#), le 01/12/2014. [Télécharger l'étude](#).

**Inaptitudes au poste de salariés d'entreprise relevant du service de santé au travail AIST 21 :** Comme en 2006, les médecins du travail volontaires de l'AIST 21 ont participé à l'enquête réalisée en 2013 sur les inaptitudes au poste de travail dans l'entreprise. L'exploitation de cette enquête apporte des connaissances sur le contexte socioprofessionnel des salariés concernés par les avis d'inaptitude, les causes médicales, les contraintes, les arrêts de travail précédant l'avis, les éléments liés au poste ainsi que l'évolution professionnelle découlant immédiatement des déclarations d'inaptitude. Les résultats de cette enquête doivent permettre aux équipes pluridisciplinaires de proposer, notamment au travers du projet de service, des actions de maintien dans l'emploi et de prévention de la désinsertion professionnelle. [Télécharger le fichier \(384KB\)](#)

**Stress lié au travail : les principales causes en Europe :** Pour anticiper et gérer les risques psychosociaux et le stress au travail, l'EU-OSHA a organisé un colloque, le 6 novembre 2014, dans le cadre d'une campagne européenne. Chefentreprise.com a synthétisé les éléments majeurs d'un sondage réalisé en 2013 consacré à cette problématique. [Consulter l'infographie](#). 17/11/2014.

**Les horaires décalés favorisent le risque de surpoids :** Une étude menée par une équipe américaine s'est penchée sur la relation entre le rythme de vie professionnel des horaires décalés et les problèmes de poids des travailleurs concernés. [Infoprotection.com](#), le 11/12/2014.

**Trop de risques lors des trajets professionnels sur autoroute :** Une étude menée auprès d'automobilistes empruntant l'autoroute pour raisons professionnelles met en évidence trois facteurs de risque importants : usage du téléphone ou smartphone, somnolence et excès de vitesse. Association Prévention Routière - ASFA - 26/11/2014.

- [En savoir plus](#)
- [Télécharger l'étude](#) - 4 pages

**Suicide - Etat des lieux des connaissances et perspectives de recherche :** Observatoire National du Suicide - 11/2014.

- [Télécharger le rapport](#) - 221 pages
- [Télécharger le recueil numérique sur la thématique du](#) suicide - 89 pages

**DARES 2014-095 - L'exposition des salariés aux facteurs de pénibilité dans le travail :** Les facteurs de pénibilité au travail ont été définis dans la loi de novembre 2010 portant réforme des retraites et confirmés dans la loi de janvier 2014. Ces dix facteurs couvrent des expositions à des contraintes physiques marquées, à un environnement physique agressif et à certains rythmes de travail. Si le nombre de salariés exposés à des facteurs de pénibilité dépend fortement des seuils qui permettent de les définir, les caractéristiques des personnes concernées restent qualitativement similaires. [Dares](#), le 10/12/2014.

**DARES 2014-100 - Les facteurs de risques psychosociaux en France et en Europe : Une comparaison à travers l'enquête européenne sur les conditions de travail.** En 2010, les salariés en France déclarent une intensité du travail équivalente à la moyenne des 27 pays de l'Union européenne ; près des trois quarts respectent des normes de qualité précise, plus de la moitié réalisent des tâches complexes et plus d'un tiers travaillent dans des délais très courts. [DARES](#), le 22/12/2014.

**DARES 2014-102 - Les conditions de travail des salariés dans le secteur privé et la fonction publique.**

**En 2013, les contraintes physiques dans le travail** concernent plus particulièrement les salariés de l'agriculture, de la **construction** et de la fonction publique hospitalière. Dans ces mêmes secteurs, ainsi que dans l'industrie manufacturière, les salariés indiquent plus souvent que la moyenne être exposés à des **produits chimiques**. Les **horaires atypiques** sont plus répandus dans le **commerce, les transports** et la fonction publique hospitalière. **L'intensité du travail** apparaît relativement élevée dans la fonction publique hospitalière, **l'industrie, le commerce et les transports**, et l'autonomie importante dans la fonction publique de l'État. Le soutien social s'exprime différemment entre privé et public : les agents de la fonction publique sont davantage aidés par leurs collègues, et les **salariés du privé par leur hiérarchie**. Les exigences émotionnelles liées au contact avec le public sont plus souvent citées par les agents de la fonction publique.

**Les changements organisationnels** sont plus nombreux dans l'**industrie manufacturière** et les trois versants de la fonction publique, et moins bien vécus par les agents de l'État et de la fonction publique hospitalière. [DARES](#), le 24/12/2014.

### Sur le Web :

**Un portail pour aborder la consommation de produits psychoactifs :** Construit pour les professionnels de santé de premier recours (santé de ville, santé au travail, etc.), le site "[Addictions, portail des acteurs de santé](#)" propose de nombreuses ressources (guides, brochures, vidéos...) pour aborder la question des addictions, repérer un usage problématique de substance psychoactive ou orienter un usager en fonction de ses besoins.

Les **médecins et infirmiers du travail** retrouveront, dans une **rubrique spécifique**, différents outils et supports ainsi que 2 vidéos mettant en scène un médecin du travail en consultation et en entreprise. Ce portail des acteurs de santé a été créé dans le cadre d'un projet soutenu par la Direction Générale de la Santé et la MILDECA et réalisé en partenariat avec l'OFDT, l'IPPSA, le Respadd, Adalis, le GREA (Suisse) et le RISQ (Québec). [istnf.fr](#) | vendredi 05 décembre 2014

### Les chiffres en plus :

**68% des DU d'évaluation des risques intègrent désormais le risque routier comme un risque important :** C'est ce que révèle le sondage réalisé par l'IFOP pour l'association Promotion et suivi de la sécurité routière en entreprise (PSRE). C'est ainsi que pour 68% des entreprises ayant établi le Document Unique (soit, selon l'IFOP, la moitié des entreprises françaises), le risque routier lié aux déplacements professionnels est identifié en tant que risque important, alors que la proportion n'était que de 41% en 2010. [Lire le communiqué de presse](#). AINF, décembre 2014.

**Statistiques AT/MP 2013 :** Assurance Maladie-Risques professionnels - Mise en ligne 12/2014. [Accéder aux statistiques](#)



## Actes congrès, colloques....

**Comment mieux impliquer les organisations professionnelles dans le domaine du maintien dans l'emploi ?** – Table ronde, 06 novembre 2014. Restitution des échanges entretenus au cours de la table ronde organisée le 06 novembre 2014, à Loos, amphithéâtre de l'IFMKNF, dans le cadre de la [Rencontre régionale pour le maintien dans l'emploi Nord – Pas-de-Calais](#) organisée par les signataires de la charte régionale pour le maintien dans l'emploi des personnes handicapées Nord – Pas-de-Calais. [Téléchargez la restitution](#) ISTNF, le 03/12/2014.

**Colloque de l'INRS le 28/11/2014** : « Cancers professionnels, nouveaux enjeux pour la prévention ». [Lire le discours de Mr Rebsamen, Ministre du travail](#).

**Société de Médecine du travail de Marseille** - Les communications du 25/11/2014 sont en ligne. Sujets abordés :

- Aptitude médicale aux interventions en milieu hyperbare ;
  - Démographie des médecins du travail en PACA 2010-2014 : Augmentation ?
  - Création d'une consultation du risque professionnel (Avignon) ;
  - Parcours du patient, retour au milieu professionnel après un cancer ;
  - Dépistage des substances psycho-actives en milieu professionnel: aspects techniques, juridiques et éthiques ;
- Ouverture d'une unité spécialisée dans la prise en charge de l'épuisement professionnel.  
Société de Médecine du Travail de Marseille - 25/11/2014. [Voir les diaporamas](#)

## La boîte à outils

**Guide électronique sur la prévention du stress et des risques psychosociaux sur votre lieu de travail** : Le stress constitue l'une des principales raisons des journées de travail perdues en Europe. Il a un impact sur la santé des travailleurs et peut entraîner une hausse des dépenses de personnel et une diminution de la productivité. Elaboré par l'EU-OSHA, c'est un outil pratique disponible dans plusieurs versions nationales, qui fournit des explications, des conseils et des exemples, en particulier pour les employeurs et les travailleurs des petites entreprises.

- [Lire le communiqué de presse](#)
- [Voir la vidéo, Trouver le guide électronique adapté à votre pays \(d'autres versions nationales suivront\)](#)
- [Les risques psychosociaux: mieux prévenir pour mieux travailler](#)

**Les écrits du médecin du travail** : Diaporama de 26 pages présenté par Sophie Fantoni, PU-PH, docteur en droit, CHRU Lille / Université de Lille, au cours de la matinée organisée par l'ISTNF, la Direccte et les services de santé au travail de Picardie sur les écrits en santé-travail, le 02 décembre, à la Faculté de médecine d'Amiens. [istnf.fr](#) | mardi 02 décembre 2014. [Téléchargez le diaporama](#)

**« Le bruit qui court »**, un nouveau support prévention bruit " Vous retrouverez le personnage SoPRAno qui vous guidera ludiquement au travers d'informations concrètes sur les nuisances du bruit.

**Prévention des risques liés aux poussières fibreuses dans les ateliers de réparation des freins de véhicules poids lourds** : Carsat Aquitaine - Conseil National des Professions de l'Automobile - Chambre des Loueurs et Transporteurs Industriels - Fédération des Syndicats de la Distribution Automobile - Union Nationale des Organisations Syndicales des Transports Routiers - 06/2014 - 12 pages. [Télécharger la brochure](#)



